

Sault-Sainte-Marie, les participants à la dernière réunion quadripartite, au cours de laquelle j'ai eu largement l'occasion de discuter des prochaines négociations du GATT avec M. Keijiro Murata, ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie. Nous espérons que tous les pays dont la prospérité est tributaire du commerce international verront dans leur intérêt de participer activement à cet effort collectif.

Nous avons là l'occasion de nous mettre sérieusement au travail et de coopérer à la réalisation de nos objectifs communs. Cette nouvelle série de négociations enclenchera un processus qui permettra ultérieurement de déterminer s'il est possible de rétablir la confiance dans le système commercial multilatéral. Un système commercial ordonné et efficace est la clé d'une croissance économique suivie, non seulement au Canada et au Japon, mais partout dans le monde. De nouvelles négociations menées à bien renforceront la capacité de nos deux gouvernements de préserver et d'élargir l'accès au marché qu'il a été si difficile d'obtenir au cours des quatre dernières décennies. Elles permettront également d'actualiser les règles du commerce afin qu'elles puissent suivre l'évolution rapide des mouvements commerciaux. C'est pourquoi nous sommes tout particulièrement heureux que le programme d'action du gouvernement japonais porte notamment sur la nécessité de tenir de nouvelles négociations dans le cadre du GATT.

Sous d'autres aspects, ce programme n'est peut-être pas aussi complet que nous le souhaiterions. Le Japon a réagi favorablement à certaines demandes canadiennes bien précises. Toutefois, la portée et la nature des mesures prises jusqu'ici ne sont pas véritablement significatives. Nous sommes en particulier impatients de constater des progrès dans les domaines de l'agriculture, des forêts et des pêches. Dans des secteurs aussi déterminants, nous souhaiterions voir adopter des mesures qui constitueraient l'application concrète d'un des principes essentiels du programme d'action, à savoir liberté de principe, restrictions à titre exceptionnel seulement.

Pour ce qui est de l'avenir, notre intention est de tirer le meilleur parti des changements qui seront apportés au système commercial. Nous ne pouvons toutefois compter uniquement sur d'éventuels changements pour renforcer nos liens économiques bilatéraux avec le Japon.

Le gouvernement fédéral, en collaboration avec le milieu des affaires et les gouvernements provinciaux, prendra cette année un certain nombre de nouvelles initia-